



Fédération Nationale des Orthophonistes

Communiqué de presse

Les orthophonistes ont écouté Madame Bachelot. Les soutiendra-t-elle ?

Madame le Ministre de la santé a déclaré, hier, à l'Assemblée Nationale :

« En contrepartie des revalorisations à venir, les professionnels doivent améliorer l'efficacité de la prescription et le parcours de soins doit gagner en cohérence. Pour y parvenir, nous proposerons une période d'observation avant toute revalorisation, afin de vérifier que les engagements sont tenus, de part et d'autre. C'est une question de responsabilité partagée : si les résultats ne sont pas au rendez-vous, les revalorisations pourront être retardées. Chacun doit s'impliquer pour une meilleure répartition de nos dépenses sans que, naturellement, le dialogue conventionnel auquel nous sommes très attachés soit remis en cause.... ».

La Fédération Nationale des Orthophonistes a signé, dès 2002, des engagements conventionnels qui s'inscrivent pleinement dans la maîtrise qualitative des dépenses de santé en orthophonie. Ces outils conventionnels, que les orthophonistes se sont largement appropriés, ont été mis en œuvre.

Or, depuis l'accord conventionnel signé en 2002, aucune revalorisation de la lettre clé servant à fixer la valeur des actes d'orthophonie n'est intervenue malgré l'engagement fort de la profession dans le contrat conventionnel avec les caisses d'assurance maladie.

La Fédération Nationale des Orthophonistes attend donc un soutien sans faille de Madame le Ministre de la santé à la revendication des orthophonistes d'une revalorisation de leur lettre clé en contrepartie des engagements conventionnels déjà tenus.

Paris, le 24 octobre 2007

FNO : 01.40.35.63.75

fno@wanadoo.fr

www.orthophonistes.fr

Contact Presse : Sylviane Lewik-Deraison

06.10.09.18.61.

Sylviane.lewik@wanadoo.fr

Fédération Nationale des Orthophonistes 145 boulevard de Magenta 75010 Paris
01.40.35.63.75